



Conseil Communautaire
27 septembre 2018
Damparis – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 67
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 80
Date de la convocation : 19 septembre 2018
Date de publication : 05 octobre 2018

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : JL Bouchard, D. Bernardin, JM Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, R. Foret, G. Chauchefoin, C. Créret, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, N. Jeannet, P. Jobez, JP Lefèvre, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, E. Schlegel, JM. Sermier, JC. Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thuel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. Francois, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, M. Boué, JM. Daubigny, J. Drouhain, C. Hanrard, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet, R. Curly, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :
P. Verne à JP. Fichère, A. Albertini à D. Bernardin, M. Giniès à C. Créret, F. Barthoulot à JC. Wambst, M. Berthaud à P. Jaboviste, C. Bourgeois-République à J. Péchinot, C. Demortier à J. Gruet, F. Dray à P. Jobez, D. Germond à JP. Cuinet, S. Hédin à L. Bernier, S. Kayi à JM. Sermier, I. Mangin à N. Jeannet, S. Marchand à S. Champanhet.

Délégués absents non suppléés et non représentés :
JC. Lab, I. Voutquenne, V. Chevriaut, P. Tournier.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 103/18

Objet

Convention de prestation de services avec l'ARAPT - Contrat Local de Santé

Secrétaire de séance

Jean-Louis MIGNOT

Rapporteur :

Pascal JOBEZ

L'Association pour la Réflexion et l'Animation des Politiques Territoriales du Pays Dolois – Pays de Pasteur (ARAPT), composée de quatre intercommunalités (Communauté d'Agglomération du Grand Dole, Communauté de Communes Jura Nord, Communauté de Communes du Val d'Amour et Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne) a un besoin en matière de personnel, afin de développer l'animation et la coordination du Contrat Local de Santé à l'échelle du Pays Dolois.

La Communauté d'Agglomération met ainsi à disposition les moyens nécessaires au bon fonctionnement de ce service. Un agent assurera les missions afférentes à raison de 35 heures hebdomadaires pour la période du 3 septembre 2018 au 2 septembre 2019 inclus.

Une convention de prestation de services prévoit notamment les modalités de remboursement des frais (rémunération et charges sociales) et la durée de la prestation de services.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité.

- **APPROUVE** la convention de prestation de services avec l'ARAPT du Pays Dolois,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention.

Les crédits nécessaires seront inscrits en dépenses et en recettes au budget primitif 2018.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale
- ARAPT du Pays Dolois

Fait à Damparis,
Le 27 septembre 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

